



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 janvier 2003

Mise à jour du tableau des effectifs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 janvier 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Mesdames Laroche et Lefebvre; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2003

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Après avis du CTP,
Sur proposition du Maire

DIRECTION DE LA PROXIMITE

Suppressions

- * 2 postes d'Agent d'Entretien pool de remplacement
- * 3 postes d'Agent Administratif pool de remplacement

Création

- * 1 poste d'Agent Administratif (concertation conseil de quartier)

DIRECTION DE L'EAU

Créations

- * 1 poste de Technicien Territorial chimiste
- * 1 poste d'Agent Technique plombier
- * 1 poste d'Agent Technique releveur de compteurs

DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE – DODC

Service Réglementation

- * 5 postes d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (agent administratif ou agent d'entretien)
- * 1 poste de conducteur 1^{er} niveau (fourrière automobile)

Police Municipale

Suppression

- * 1 poste de Chef de Service de Police

Service Entretien Conciergerie

Création

- * 1 poste d'Agent d'Entretien, à compter du 1^{er} janvier 2003

Suppression

- * 1 poste d'Agent d'Entretien à temps non complet 87 %

Par ailleurs, suite aux dernières CAP d'avancement de grade, il y a lieu de modifier comme suite le tableau des effectifs :

CREATIONS DE POSTES

Direction de la Voirie

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal, à compter du 1^{er} janvier 2002

Direction des Espaces Verts

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal, à compter du 1^{er} janvier 2002

Direction Patrimoine Bâti et Moyens

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal, à compter du 1^{er} janvier 2002
- * 1 poste d'Agent Technique (électricien)

Secrétariat Général

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2002

Direction Information/Communication

- * 1 poste d'Agent Administratif

SUPPRESSIONS DE POSTES

Direction de la Voirie

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2002

Direction des Espaces Verts

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2002

Direction des Bâtiments

- * 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2002

Secrétariat Général

- * poste d'Agent de Maîtrise, à compter du 1^{er} janvier 2002

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les modifications du tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus, le financement ayant été prévu au budget 2003.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)